



# Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

## EDITO

N° 453 - NOVEMBRE 2014

### L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE POUR LES MINEURS DE 1948 !

Le jeudi 23 octobre 2014 restera une date mémorable pour Norbert Gilmez et ses camarades de lutte qui demandent depuis si longtemps que la loi d'amnistie votée en 1981 s'applique à eux, à eux aussi, à eux simplement, à eux comme à tous ceux à qui elle s'est appliquée. Voilà un combat bien singulier que de demander pendant plus de 30 ans l'application d'une loi dans les mêmes conditions que tous ceux à qui elle s'adressait !

Si la demande est banale, les faits eux le sont beaucoup moins. Il suffit encore de lire le courrier des lecteurs de la Voix du Nord, ou de se remémorer les propos du sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe au Sénat en 2012 et 2013 pour comprendre que cette histoire fait toujours débat.

En 1948, le 30 septembre, la CGT mineurs consulte la profession, le résultat est sans appel : 218 316 voix pour la grève, 25 086 contre et 15 502 abstentions ! Dans un premier temps la toute jeune FO et la CFTC appellent aussi à cette grève massive de



Norbert Gilmez dans une scène du film « L'Honneur des Gueules Noires »

la corporation minière qui débute le lundi 4 octobre.

Deux versions de cette grève. Celle de ses adversaires est simple : « la main de Moscou ! » ou l'idéologie communiste. En ce début de Guerre Froide, les ministres communistes ont été chassés du gouvernement et la CGT voudrait prendre en otage le pays et agirait sur ordre du Kominform de Staline. Il s'agirait donc d'une grève insurrectionnelle et les meneurs seraient des terroristes. C'est en tout cas la justification du ministre de l'Intérieur, le socialiste Jules Moch, pour envoyer la troupe et les engins militaires dans tous

les Bassins miniers. C'est d'ailleurs à cette occasion que les mineurs ont inventé l'expression « C.R.S. : SS ! » reprise en mai 68 par les étudiants.

L'autre version, la vraie, la bonne, celle qui explique le vote massif pour la grève de la corporation, ce sont les décrets du ministre socialiste du Travail, les décrets Lacoste. D'abord celui du 13 septembre qui rétablit le travail à la tâche et prévoit des baisses de salaires de 10 % dans un pays qui connaît l'inflation et le rationnement ! Ensuite, celui du 18 septembre, qui donne à la direction des Houillères la gestion du risque accident du travail et

maladies professionnelles ! Ce n'est plus la sécurité sociale minière créée en 1946 qui aura cette gestion mais le patron qui décidera s'il y a accident du travail ou maladie professionnelle ! Les médecins des mines mis sous la tutelle des Houillères.

Pour toute la profession, c'est inacceptable et c'est pour cela que la grève a été suivie et longue, près de 2 mois. Et c'est bien parce qu'il y avait le sentiment que les mineurs se battaient pour les droits de tous les travailleurs que la solidarité a été aussi active en France, de nombreuses familles de Région Parisienne et d'ailleurs ont accueilli des enfants des mines, mais aussi solidarité internationale et pas seulement des pays de l'Est mais aussi d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique, qui peut soupçonner la reine d'être communiste ?, et même des États-Unis. Des responsables de FO et de la CFTC n'ont pas hésité à écrire à leurs homologues de l'AFL-CIO, le grand syndicat des États-Unis, pour leur dire qu'il ne fallait pas soutenir les grévistes !!! (suite page 2)

En criminalisant le mouvement social, le gouvernement socialiste de 1948 n'a fait que reprendre les vieilles recettes capitalistes. 3 000 mineurs emprisonnés, des milliers de licenciés, des vies brisées, la terreur d'État institutionnalisée, des campagnes de recrutement en Italie, en Yougoslavie ou dans l'empire colonial. Cette grève de 1948 est exemplaire et toute ressemblance avec des propositions actuelles de renforcement du contrôle des ouvriers malades ou des chômeurs ne serait pas fortuite du tout !

C'est pourquoi, les gouvernements socialistes et de droite qui se sont succédé depuis 1981 ont toujours trouvé des excuses pour ne pas appliquer la loi d'amnistie aux mineurs de 1948 alors que dès 1982 les officiers factieux de 1961 étaient tous réintégrés avec reconstitution de carrière et certains ont fini Grand Croix de la Légion d'Honneur, plus haute distinction française.

Alors merci à Norbert et à tous ses camarades pour leur courage et leur obstination qui nous rappellent que seules les luttes qui ne sont pas menées sont perdues d'avance. Merci à la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira d'avoir pris la res-

ponsabilité de réhabiliter nos mineurs de 1948 et de l'avoir annoncé publiquement le jeudi 23 octobre à l'Hôtel de Ville de Paris devant Norbert et tous ceux qui soutiennent ce combat. Christiane Taubira viendra à la rencontre de Norbert Gilmez le vendredi 7 novembre (sous-réserve). J'espère qu'elle pourra le rassurer quant à l'application de la loi, car les 30 000€ votés à l'Assemblée Nationale sont une insulte supplémentaire aux mineurs qui attendent depuis si longtemps simplement l'application de la loi et non l'augmentation de quelques milliers d'euros !

Merci à Jean-Luc Reynaud pour son documentaire « *L'Honneur des Gueules Noires* », merci à Dominique Simonnot pour son

ouvrage « *Plus noir dans la Nuit* », merci à Tiennot Grumbach et à son équipe, les avocats qui ont soutenu les mineurs dans leur combat judiciaire. Merci à tous ceux qui sont intervenus, un peu, beaucoup, énormément pour aider nos combattants de l'impossible.

Merci à Jean Ferrat de m'avoir soufflé la conclusion : « *Qu'elle monte des mines, descende des collines, celle qui chante en moi, la belle la rebelle, elle tient l'avenir serré dans ses mains fines, celle de trente-six à soixante-huit chandelles ! Ma France.* »

Le maire,  
Christian CHAMPIRÉ  
lundi 3 novembre 2014.

Salut à vous, mineurs de France !  
Unis sous votre fier drapeau,  
Bravant la répression sanglante,  
Bravant les prisons les bourreaux  
Dans le Gard, dans la Loire,  
En Moselle, tous unis,  
Magnifiques de gloire,  
Du nord jusqu'au midi,  
Salut à vous mineurs de France !

Ce chant jaillit de tous les cœurs,  
Gloire à vos morts, sublime exemple !  
Salut à vous, vaillants mineurs !

(refrain extrait de « *Salut à vous mineurs de France* » de Gabriel Maritan, une chanson écrite à la prison de Bellevue de Saint-Etienne en novembre 1948). Le texte complet sur le site de la ville [www.grenay.fr](http://www.grenay.fr)

## fenêtre sur le chantier de la médiathèque

ce qu'ils en pensent...



**Alain DEROLEZ,**  
bénévole associatif

« Dès le début, j'ai pris un vif intérêt à ce projet qui bientôt sera une réalité. Mon petit côté historien m'a même poussé à suivre l'évolution du chantier en prenant régulièrement des photos que j'ai transmis à la médiathèque. Cette médiathèque-estaminet, ce sera un outil pour permettre notamment aux étudiants de parfaire leurs études. J'espère qu'on aura tous les publics et en l'occurrence nos aîné-e-s. J'espère qu'on y viendra mais qu'on y reviendra aussi. »

## SPORT INAUGURATION DU CITY STADE «ALFRED GEISER»

Suite à sa rénovation, le city stade structure multisports situé entre le complexe sportif Gabriel-Bigotte et l'école Bince sera inauguré le **mercredi 19 novembre**.

A cette occasion, en partenariat avec la municipalité, les bénévoles du club de football l'Avant-Garde de Grenay (AGG) et ceux du Basket club organisent un tournoi inter-associatif de football et de basket.

Mis en place le jour de l'inauguration de 14h à 17h des matchs de 10 minutes auront lieu par équipe de 4 joueurs de moins de 18 ans. La moitié du match sera consacrée à du football, l'autre au basket. A 16h30, des joueurs professionnels de CFA et du RC Lens affronteront en finale les meilleurs. Seront au rendez-vous, sous-réserve : Alex Jankowski, international espoir polonais de CFA, Pascal Adriantisima, international malgache, Djezan Boutoille, ancien du LOSC et Florent Delplanque, joueur de Calais ainsi que Franck Queudrue.

A cette occasion, la structure multi-



football et basket peuvent y être pratiqués

sports portera le nom d'Alfred Geiser, ancien membre du club de football, l'Avant-Garde de Grenay.

Suite à l'inauguration du city stade qui aura lieu à 17h, une remise de récompenses aura lieu et le verre de l'amitié conclura cette manifestation.

Celle-ci est ouverte aux membres des associations locales quelles soient sportives ou non âgés de moins de 18 ans.

# RÔLE MÉDIATHÈQUE

## À LA DÉCOUVERTE DE LE CORBUSIER

Dans le cadre d'une action autour du travail de Le Corbusier et d'une visite de la Loire, le pôle médiathèque secteur jeunesse a proposé à des jeunes d'y prendre part. Sept d'entre eux sont partis à la rencontre d'un des plus grands architectes et urbanistes du 20<sup>ème</sup> siècle. A l'origine de cette démarche, la direction du pôle médiathèque qui a proposé ce type de séjour pour initier les jeunes à l'architecture en cohérence avec le projet culturel de la ville. Les architectes de la future médiathèque-estaminet sont bien sûr influencés par Le Corbusier.

A Firminy près de Saint-Etienne, les jeunes adolescents ont visité le plus grand centre d'Europe dédié au travail de Le Corbusier. L'artiste français d'origine suisse a créé la Maison de la culture, une unité d'habitations,

devant l'église Saint-Pierre à Firminy près de St-Etienne



l'église st-Pierre... Chacune de ses œuvres est à ce jour classées monuments historiques.

Imprégnés de ce travail, les jeunes vont créer une maquette mobile représentant l'un des édifices qu'ils ont vu durant leur séjour dans la Loire. Aidés dans leur travail par les services techniques, ils vont présenter leur

travail lors de l'inauguration de la médiathèque-estaminet.

Lors de leur déplacement dans la Loire, ils ont pu visiter également les puits de mine des Houillères de la Loire, le musée des Verts la fameuse équipe de St Etienne, un moulin et une miellerie.

**Annaïs  
Lenclu,  
13 ans**



« C'était la première fois que je parlais en séjour avec le C.A.J. J'ai apprécié la visite sur Le Corbusier : l'immeuble avec une école de 8 classes et un théâtre au sommet du bâtiment, ainsi que le modular de mesures. J'ai passé un super séjour et je me suis aussi bien amusée ! »



**Killian  
Libéral,  
12 ans**

« Il y a deux choses que j'ai aimé pendant ce séjour, la visite du musée des Verts de Saint Étienne et le moulin du Corbusier, dans le cadre de notre projet du C.A.J. »

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE  
LA BIENVENUE À



**le petit  
quatre heures**

pains artisanaux  
et pains spéciaux,  
viennoiseries,  
confiseries  
ouvert du lundi  
au vendredi  
de 7h30 à 14h  
et de 15h30 à 19h30  
le dimanche  
de 8h à 14h  
fermé le samedi  
8, rue Zola  
07 81 45 40 82

## CULTURE

### 1<sup>ère</sup> VISITE PUBLIQUE DU CHANTIER DE LA MÉDIATHÈQUE

A l'occasion de la 1<sup>ère</sup> visite publique du chantier de la future médiathèque-estaminet, une quarantaine d'habitants s'était donné rendez-vous à la cabane du projet, rue Jules-Guesde.

Même si la structure dédiée à la lecture publique en est à l'achèvement du gros œuvre, cette démarche a permis aux participants de situer les différents espaces qui vont constituer le bâtiment.

Au rez-de-chaussée, les habitants ont pu se rendre compte de la surface que représentera la médiathèque proprement dite avec son accès à ses milliers de livres, films et CD audio. Ils ont pu découvrir également la pièce dédiée au studio d'enregistrement et ont pu situer les différents services qui seront intégrés à la médiathèque : jeunesse, enfance, loisirs,

lors de la visite guidée



médiathèque proprement dite, communication.

Ouvertes à tous, les prochaines visites guidées auront lieu le samedi 15 novembre et le mercredi 17 décembre de 11h à 12h. Il est conseillé de prévoir des chaussures adaptées.

Réservation et renseignements auprès de la médiathèque Jean-Marie-Lemort au 03 21 29 58 72.

# CIVISME

## RECENSEMENT : SUR PAPIER OU SUR INTERNET

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du 15 janvier au 14 février. Se faire recenser est un geste civique permettant de déterminer la population officielle.

Un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, une démarche que nous invitons à préférer. Vous pourrez vous connecter à [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez

sur "[le recensement en ligne, c'est ici](#)".

Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir lisiblement qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également l'envoyer en mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Utilisez vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les

questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. Merci de l'accueil que vous leur réserverez.

### DE RONNY



dès 15 ans  
**théâtre**  
**LES CROISÉS**  
par l'Agora Theater  
**jeudi 20 novembre à 20h30**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€ ;  
abonnement : 4 et 2€



création 2014

dès 15 ans  
**théâtre**  
**FERIEN**  
par Spoutnik theater cie  
**ven. 28 et sam. 29 nov. à 20h30**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€ ;  
abonnement : 4 et 2€

**flashcodez-nous !**



Rens. et réservations  
indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA

**MUSIQUE** - à l'occasion de la messe de sainte-Cécile, les musiciens de l'Harmonie municipale organisent un concert à l'église du centre le dimanche 16 novembre à 10h30 - entrée gratuite.

**DON DE SANG** - le prochain don de sang aura lieu le mardi 25 novembre de 14h à 18h30 place Daniel-Breton.

## VOS INFOS DIVERSES

**UN COUCOU DE LÉA** - jeune Grenaysienne atteinte d'une maladie rare soutenue par la municipalité et plusieurs associations locales, Léa Potez a été opérée dernièrement à Berck-sur-Mer. Après son opération qui s'est bien déroulée, elle est motivée plus que jamais pour reprendre ses cours auprès des siens.

**COLIS** - à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre un colis aux aîné-e-s de notre commune. Les 1<sup>ères</sup> distributions auront lieu **au centre** le samedi 29 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le mercredi 3 décembre de 14h à 17h ; **à la cité 5**, le samedi 6 et le mercredi 10 décembre de 14h à 17h ainsi que le samedi 13 décembre de 9h à 12h. Les dates de distribution des cités 11 et 40 vous seront données dans le prochain Regard.

**LOGEMENT** - la prochaine permanence SIA habitat aura lieu dans l'« agence mobile » place de la résidence des Cornailles le vendredi **12 décembre** de 14h à 16h. Une permanence CCAS aura lieu également dans ce véhicule. Vous pouvez déjà prendre rendez-vous auprès du CCAS au **03 21 29 09 95**. Un navette gratuite est mise à disposition pour nos aîné-e-s afin qu'ils puissent se rendre sur place. Réservation auprès des services techniques au **03 21 29 95 45**.

## AUCHAN RETARDE SON DRIVE

En juin dernier, le groupe Auchan a bien fait l'acquisition de la parcelle à proximité de la déchèterie pour installer un Drive mais début juillet, Auchan France décidait de suspendre tous ses investissements en raison de la conjoncture économique. Le responsable du Drive, reçu en mairie le vendredi 31 octobre, se veut rassurant et nous a donné rendez-vous au printemps 2015 (mai-juin) pour faire le point sur ce projet économique dont il ne doute pas de la réalisation ... mais avec un an de retard.

**bouclage du prochain Regard le vendredi 14 novembre**

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.